



09/10/2018

Communiqué de Presse

M. Akhannouch préside la cérémonie du lancement officiel de la campagne agricole 2018-2019 depuis la région de Marrakech Safi

- **Réalisation d'une bonne campagne agricole 2017-2018 grâce aux mesures prises et aux efforts des agriculteurs et des professionnels du secteur**
- **Des mesures incitatives et encourageantes pour la réussite de l'actuelle campagne agricole**

Le Ministre de l'Agriculture de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, M. Aziz Akhannouch, a présidé le mardi 09 octobre 2018 à Marrakech le lancement officiel de la campagne agricole 2018-2019 depuis la région de Marrakech-Safi en présence du Wali de la Région de Marrakech-Safi, M. Karim Kassi-Lahlou, du Président de la région de Marrakech-Safi, M. Ahmed Akhchichine, du Gouverneur de la province d'El Kelaa des Sraghna, M. Hicham Smahi, du Gouverneur de la province d'El Haouz, M. Omar Touimi, du Président de la Fédération Nationale des Chambres d'Agriculture, M. Lahbib Bentaleb, du Président de la Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural (COMADER), M. Ahmed Ouayach, ainsi que les représentants des assemblées élues, les Présidents des Chambres d'Agriculture et des Fédération Interprofessionnelles en plus d'un nombre importants de professionnels et d'agriculteurs.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre s'est arrêté sur les principales réalisations de la campagne agricole précédente et présentées les mesures proactives pour garantir la réussite de l'actuelle campagne agricole.

Les principales mesures et incitations prises pour la réussite de l'actuelle campagne agricole

Afin de garantir la réussite de la campagne agricole en cours et promouvoir la dynamique positive engendrée par le Plan Maroc Vert alors que nous sommes à la veille de 2020 en tant qu'horizon défini pour l'atteinte des objectifs du PMV, le ministère a entrepris une série de d'incitations et de mesures.

Concernant les semences, le ministère dispose d'un stock estimé à 2,2 million de quintaux de semences sélectionnées. Par conséquent, des prix incitatifs seront adoptés pour l'achat de semences sélectionnées à travers la commercialisation de semences à des prix de vente subventionnés. La subvention de stockage sera maintenue (5 dirhams le quintal par mois



pendant 9 mois sans dépasser 220 000 quintaux). Le programme de multiplication portera sur 70 000 hectares pour garantir un disponible de 2 millions de quintaux de semences sélectionnées de céréales lors la prochaine campagne agricole.

En ce qui concerne les engrais, le marché des engrais sera approvisionné de plus de 680 000 tonnes en plus de la mise en œuvre des résultats de la préparation de cartes des sols pour la rationalisation de l'utilisation des engrais dans notre pays (après avoir couvert 1,6 million d'hectares la saison dernière).

En ce qui concerne les barrages à usage agricole, il convient de noter que leur niveau de remplissage se situe actuellement à 56%. Parmi les principales incitations et mesures qui seront entreprises par le ministère pour assurer le succès de la campagne agricole en cours en ce qui concerne l'eau d'irrigation:

- Planification d'une superficie de 557 000 hectares pour l'irrigation au niveau des grands périmètres ;
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme National de l'Economie d'Eau d'Irrigation (PNEEI) à travers la programmation de l'équipement des exploitations en système de goutte à goutte sur 50 000 hectares supplémentaires, pour atteindre 610 000 hectares en plus de l'achèvement des travaux de modernisation du réseau d'irrigation pour la reconversion collective en irrigation localisée sur une superficie de 65 000 hectares, soit 55% du programme global ;
- Planification et suivi de l'allocation des quotas d'eau d'irrigation (3,37 milliards de m³) pour assurer le démarrage des plantations de céréales et des cultures sucrières et assurer les besoins en eau pour l'arboriculture fruitière
- Gestion du déficit en eau au niveau de Souss Massa et de Doukkala à travers la rationalisation des quotas d'eau pour sauver les arbres fruitiers et les cultures pérennes.

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du contrat programmé pour le développement du secteur de l'agro-industrie pour la période 2017-2021, signé entre le Gouvernement et les professionnels du secteur en avril 2017, il a été procédé à la publication des textes réglementaires relatifs aux incitations publiques dans le cadre du Fonds de Développement Agricole afin de créer des unités de valorisation et encourager les exportations. En effet, les guichets uniques ont commencé à recevoir et étudier les demandes de subvention. À ce jour, 41 demandes de subventions ont été déposées au niveau des guichets uniques pour la création d'unités de valorisation avec un investissement potentiel supérieur à 526 millions de dirhams.

En plus de ces mesures, les efforts de protection phytosanitaire et de protection de la santé animale seront poursuivis et les agriculteurs continueront à être encadrés pour les différentes filières de production. Un programme de formation de conseillers agricoles privés sera également déployé.

Concernant le financement, le Groupe Crédit Agricole du Maroc (CAM), comme les saisons précédentes, a pris toutes les mesures financières et réglementaires nécessaires pour



LA DIVISION DE LA COMMUNICATION

B.P : 607 – Chellah – Rabat

Tél : 0537 66 54 99

Fax : 0537 76 67 40

قسم التواصل

صندوق البريد : 607 شالة - الرباط

الهاتف : 0537 66 54 99

الفاكس : 0537-76 67-40



répondre aux demandes de financement de la campagne agricole dans les meilleures conditions.

Enfin, le suivi continu de l'avancement de la campagne agricole en cours et les efforts concertés de tous les acteurs et parties prenantes du secteur agricole permettront de prendre les mesures supplémentaires nécessaires en temps utile.

Les principales caractéristiques et réalisations de la précédente campagne agricole

La campagne agricole 2017-2018 s'est caractérisée dans l'ensemble par l'importance et la régularité des précipitations qui ont permis d'améliorer le stock en eau des barrages agricoles de 45% par rapport à la campagne 2016-2017.

Grâce à ces pluies et aux mesures adoptées dans le cadre du Plan Maroc vert ainsi que l'implication des différents acteurs du secteur, la précédente campagne agricole a été une réussite. Parmi les principales réalisations:

- Production de 103 millions de quintaux de céréales ; en augmentation de 7% soit la troisième meilleure production depuis le lancement du Plan Maroc Vert.
- Enregistrement d'une augmentation de la production des principales cultures : 50% pour les olives, pour les cultures sucrières 46% des besoins nationaux en sucre ont été couverts et une augmentation de 3.4% pour les légumineuses. 29,2 millions de tonnes d'agrumes et 2 millions de tonnes d'orge ont été également produites.
- Concernant les olives, la production devrait atteindre un record historique de 2 millions de tonnes pour une superficie productive de 957 000 hectares soit une hausse de 22,3% par rapport à la campagne précédente (après une augmentation de 50% entre les saisons 2016-2017 et 2017-2018), c'est-à-dire que la production d'olives aura augmenté de 72% au cours de ces deux saisons.
- On s'attend également à une production historique concernant les agrumes. En effet, selon les statistiques, la production devrait atteindre 2,62 millions de tonnes pour une superficie productive de 117 400 hectares, en hausse de 17% par rapport à la campagne précédente et un rendement record de 22,1 tonnes / Ha.
- La production animale a quant à elle augmenté d'environ 7% pour les viandes rouges (590 000 tonnes), 2% pour le lait (2,55 milliards de litres), le miel (6100 tonnes), 13% pour les viandes blanches (690 000 tonnes) et 29% pour les œufs (6,3 milliards d'unités) en comparaison avec la précédente campagne agricole.
- En termes d'export, les exportations de produits agro-alimentaires ont augmenté de 3%. En effet, le volume des exportations des primeurs a augmenté de 5% sachant que les exportations d'agrumes ont augmenté de 4% et les tomates de 2%.

Principales mesures adoptées lors de la dernière campagne agricole

Pour les zones ayant connu un déficit pluviométrique, en particulier les zones du Sud et du Sud-Est du Royaume et Centre, un programme intégré de sauvegarde du cheptel a été mis en place pour venir en aide aux éleveurs, avec une enveloppe de près de 61 millions de dirhams pour l'achat de fourrage subventionné et la création de points d'eau dans les zones touchées.



LA DIVISION DE LA COMMUNICATION

B.P : 607 – Chellah – Rabat

Tél : 0537 66 54 99

Fax : 0537 76 67 40

قسم التواصل

صندوق البريد : 607 شالة - الرباط

الهاتف : 0537 66 54 99

الفاكس : 0537-76 67-40



Un programme d'urgence a été également déployé pour réduire les effets des chutes de neige sur l'activité de l'élevage et les revenus des agriculteurs. Ainsi, une enveloppe financière de 32,5 millions de dirhams a été distribuée à 25 préfecture et provinces et ce conformément aux instructions royales relatives à la mobilisation de ressources matérielles et humaines pour soulager les souffrances de la population affecté par les effets de la vague du gel et de neige qu'a connus notre pays au début de 2018.

Visite de projets agricoles dans la région

En marge du lancement de la campagne agricole, le Ministre de l'Agriculture de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, a procédé à la visite de plusieurs projets agricoles dans la région notamment le projet qui s'inscrit dans le cadre du Programme National de l'Economie d'Eau d'Irrigation (PNEEI) inauguré par Sa Majesté que Dieu l'Assiste en 2017 dans la commune de Tameslouht dans la province d'El Haouz.



LA DIVISION DE LA COMMUNICATION

B.P : 607 – Chellah – Rabat

Tél : 0537 66 54 99

Fax : 0537 76 67 40

قسم التواصل

صندوق البريد : 607 شالة - الرباط

الهاتف : 0537 66 54 99

الفاكس : 0537-76 67-40

